

Les nouveaux pirates de l'entreprise. Mafias et terrorisme
Bertrand MONNET et Philippe VÉRY
 ÉDITIONS DU CNRS, 2010, 240 PAGES, 41.40 FRANCS
 ISBN 978-2-2710-7020-3



En se basant sur de nombreuses enquêtes, les auteurs montrent combien l'entreprise est devenue une cible quotidienne du crime organisé et des groupes terroristes. Faisant la lumière sur les prédateurs de l'économie légale, ils illustrent leur propos en mettant en relief les diverses techniques employées.

L'organisation pirate. Essai sur l'évolution du capitalisme
Rodolphe DURAND et Jean-Philippe VERGNE
 ÉDITIONS LE BORD DE L'EAU, 2010, 178 PAGES, 28.80 FRANCS
 ISBN 978-2-3568-7084-1



Les auteurs traitent d'une forme d'organisation singulière, depuis les pirates des mers d'antan au cyberhackers actuels. Loin de constituer des ennemis du capitalisme, les organisations pirates jouent, selon eux, un rôle moteur dans l'évolution du capitalisme. Thèse détonnante mais intelligemment et élégamment étayée.

Dictionnaire des gros et petits sous. Leur possession et leur privation
Jean-Paul COLIN
 ÉDITIONS FAVRE, 2010, PRÉFACE DE PASCAL LAMY, 335 PAGES
 28 FRANCS, ISBN 978-2-8289-1162-1



Un ouvrage a priori léger, distrayant. Mais le genre littéraire du «dictionnaire» peut, comme le rappelle l'auteur, professeur de linguistique, associer rigueur et humour. Au final, un ouvrage très riche qui charrie des mots dérivant au fil du temps et au gré d'œuvres littéraires. Au final, une lecture agréable et instructive.

L'impossible capitalisme vert
Daniel TANURO
 ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE, COLL. «LES EMPÊCHEURS DE PENSER EN ROND», 2010, 320 PAGES, 30.70 FRANCS
 ISBN 978-2-3592-5025-1



Comment stabiliser le climat tout en satisfaisant le droit légitime au développement de ceux qui ont peu de choses et qui sont en même temps les principales victimes du réchauffement? Tel est le casse-tête affronté par l'auteur pour lequel le «capitalisme vert» est un leurre et qui veut réconcilier écologie et projet socialiste.

La gouvernance des biens communs: Pour une nouvelle approche des ressources naturelles
Elinor OSTROM
 ÉDITIONS DE BOECK, COLL. «PLANÈTE EN JEU», 2010, 300 PAGES, 55.30 FRANCS, ISBN - 978-2-8041-6141-5



Les travaux d'Elinor Ostrom (Nobel 2009) portent sur l'organisation collective de la vie liée aux ressources communes. Ils inscrivent les communautés au centre du jeu économique. L'auteure montre les bénéfices d'une gestion collective des biens communs et d'une intégration des acteurs dans le processus de décision.

Capitalisme, désirs et servitude. Marx et Spinoza
Frédéric LORDON
 ÉDITIONS LA FABRIQUE, 2010, 213 PAGES, 20.20 FRANCS
 ISBN 978-2-3587-2013-7



Une critique du salariat basée sur la théorie marxiste complétée par l'anthropologie spinoziste. L'auteur nous invite à des (re)lectures passionnantes, présentant la monnaie en termes de rapport social, récusant la notion de «servitude volontaire» de La Boétie au profit de celle de «servitude passionnelle», etc.



Jessica Salom

1982. Naissance à Lausanne.
 2006. Obtient son LL.M en Droit Fiscal International à NYU (New York University).
 2009. Soutient sa Thèse de Doctorat à l'Université de Neuchâtel (Magna cum Laude)
 2010. Rejoint «Oberson Avocats».
 2010. Nommée Chargée de Cours en Fiscalité à HEC Lausanne.

Pour surmonter les conflits de fiscalité internationale

A l'heure où le commerce devient de plus en plus international, le contribuable apparaît comme étant de plus en plus sophistiqué. Les instruments et montages les plus complexes sont mis en place afin d'optimiser la charge fiscale. En réponse, les États mettent au point des règles de plus en plus savantes. Toutefois, lorsque plusieurs États interviennent dans une transaction, des conflits et doubles impositions en résultent souvent. La thèse de doctorat de Jessica Salom réunit sous un même thème, systématise et propose une solution à toute une série de conflits fiscaux liés à l'attribution du revenu.

Votre ouvrage s'intitule l'attribution du revenu en droit fiscal suisse et international, que signifie la notion «d'attribution du revenu»?

Attribuer un revenu en droit fiscal, c'est déterminer auprès de quel contribuable un revenu doit être imposé. Il n'y a pas d'imposition sans attribution du revenu à un sujet fiscal. Les règles d'attribution varient en fonction du type de revenu ainsi qu'en fonction de l'impôt concerné. Contrairement à ce que l'on pense souvent, ce n'est pas toujours le propriétaire qui doit être imposé. Souvent le droit fiscal s'éloigne du droit civil comme dans le cadre des trusts par exemple.

Après avoir abordé la problématique de l'attribution du revenu en droit suisse, la seconde partie de votre livre aborde l'aspect international de la question. De quoi s'agit-il?

Avec la mondialisation de plus en plus intense, rares sont les situations fiscales n'impliquant qu'un seul pays. De plus, les instruments utilisés par les contribuables se complexifient (fonds d'investissements, trusts, sociétés de personnes). Or, chaque État est libre de déterminer ses propres règles d'attribution du revenu. Ma thèse propose une solution à toutes les doubles impositions qui peuvent en résulter.

Les questions abordées sont d'actualités, l'OCDE ne les a-t-elle pas également traitées?

En effet, l'OCDE cherche également à résoudre ces nouveaux problèmes de fiscalité internationale. Ces dix dernières années, plusieurs rapports ont été publiés sur le sujet (en mai 2010 notamment, un rapport sur l'accès aux bénéfices des conventions

des placements collectifs). En 2007, à Kyoto, le congrès annuel de l'association internationale de fiscalité avait pour thème l'attribution du revenu.

Si l'OCDE a déjà traité de ces questions, quel est l'apport de votre ouvrage?

L'OCDE a jusqu'à présent publié différents rapports apparaissant comme traitant différentes problématiques qui ne sont à mes yeux que différents aspects d'un même problème. En effet, une large partie des problématiques des sociétés de personnes, des trusts ou encore des fonds d'investissement ont pour dénominateur commun le fait que les différents États impliqués attribuent un même revenu à des personnes différentes. J'ai donc essayé de regrouper ces problématiques (et d'autres) traitées jusqu'à présent séparément et proposer une solution commune à tous ces conflits et aux doubles impositions qui peuvent en résulter.

«Ce n'est pas toujours le propriétaire qui doit être imposé. Les règles d'attribution varient en fonction du type de revenu et de l'impôt concerné.»

Et quelle est cette solution unifiée qui permettrait de résoudre de façon cohérente, tous ces conflits?

L'attribution du revenu est une condition d'application du modèle de convention de double imposition de l'OCDE. Il s'agit donc d'interpréter cette condition comme exigeant de l'État de source du revenu qu'il respecte l'attribution du revenu faite par l'État de résidence. Cette interprétation ne résout

malheureusement pas l'intégralité des conflits d'attributions mais elle est certainement celle qui en résout le plus grand nombre tout en restant cohérente et fidèle aux principes du droit fiscal international.

Propos recueillis par HEG Arc.

L'attribution du revenu en droit fiscal suisse et international

Jessica SALOM
 ÉDITIONS SCHULTESS, COLL. «CCFI – CENTRE DE DROIT COMMERCIAL, FISCAL ET DE L'INNOVATION» (UNINE), 2010, 212 PAGES, 80 FRANCS, ISBN 978-3-7255-5974-9



Le rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international après la crise mondiale
Joseph STIGLITZ
 ÉDITIONS LES LIENS QUI LIBÈRENT, 2010, 297 PAGES
 37.80 FRANCS, ISBN 978-2-9185-9722-3

Ce rapport commandé par l'ONU comprend, outre le diagnostic de la crise rappelé, des propositions en quatre chapitres centraux. Deux d'entre eux analysent la politique macroéconomique et les réformes nécessaires pour une reprise durable de l'économie. Un troisième chapitre analyse la réforme des institutions financières actuelles. Le quatrième, enfin, porte sur diverses innovations de régulation financière.



Après la crise
Alain TOURAINE
 ÉDITIONS DU SEUIL, COLL. «LA COULEUR DES IDÉES», 2010, 200 PAGES, 32.40 FRANCS,
 ISBN 978-2-0210-3101-0

«Lorsqu'une crise sépare l'économie du reste de la société et que celle-ci s'enferme dans ses problèmes internes, que devient la vie sociale?», questionne le sociologue. Touraine estime que s'il est impossible de revenir au passé, nous sommes obligés cependant de prendre en compte la blessure à mort de nos sociétés... et tenus de reconstruire un nouveau mode de vie. L'ouvrage apporte plusieurs pistes de réflexion.



Le nouveau gouvernement du monde. Idéologies, structures, contre-pouvoirs
Georges CORM
 ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE, COLL. «CAHIERS LIBRES», 2010, 290 PAGES, 36.50 FRANCS,
 ISBN 978-2-7071-6419-3

Une exploration sereine des mécanismes de pensée de droite comme de gauche à partir de leurs sources intellectuelles pour débusquer les simplifications exercées qui ont pu mener à la doctrine du néo-libéralisme mondialisation d'aujourd'hui comme à celui du socialisme soit disant scientifique d'hier. L'auteur plaide pour la réhabilitation des valeurs d'éthique et d'équité dans l'enseignement de l'économie.

